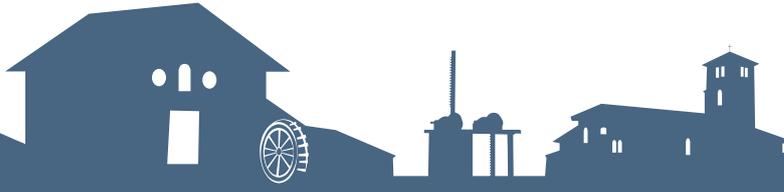


OUN NE SOUM

Sort en Chalosse

Magazine
d'informations
municipales

N° 36
Janvier 2019



Salle polyvalente et moulin

Des travaux nécessaires

Acquisition
Le patrimoine communal s'agrandit





P. 3 Le mot du Maire



P. 15 à 26 Du côté des assos



P. 6 & 7 Un Brin d'histoire...



P. 28 Un centenaire particulier

2019 : Année électorale

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les vingt-sept états membres de l'Union Européenne (UE) entre les 23 et 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Ces élections permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés. La loi du 25 juin 2018 relative à l'élection des représentants européens rétablit une circonscription unique (pour les élections de 2004 et 2009 le territoire était découpé en huit circonscriptions régionales). Une liste de candidats sera présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnels à leur nombre de voix (représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne).

Le nombre de sièges au Parlement européen est de 705 ; la France disposera de 79 eurodéputés. Le député européen exerce trois pouvoirs :

- Législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires
- Budgétaire : il établit avec le Conseil de l'UE le budget annuel
- De contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.



Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales communales, vous pouvez le faire jusqu'au 31 mars 2019.

Magazine d'informations municipales Oun ne soum - N° 36 - Janvier 2019 - 40180 Sort en Chalosse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lahourcade

Rédacteurs : Sabine Labarbe, Jean-Pierre Lahourcade, Françoise Mayet, Christophe Proust, Fabienne Vieira
Les textes rédigés par les associations sont publiés dans leur intégralité

Crédit photos : Commission communication, Associations

Conception et impression : Thierry Dupéré Communication

Dépôt légal : N° 1322- Janvier 2019

Distribution & tirage : Mairie de Sort en Chalosse - 450 exemplaires



L'année 2018 en quatre saisons...

La fin de l'hiver nous a réservé une bien mauvaise surprise, au mois de février, avec la découverte d'un important dommage au niveau de la charpente de l'école primaire. Il a entraîné la délocalisation des deux classes de GS-CP en février et CE1-CE2 en avril. Les travaux de réparation des quatre fermes de la charpente ont été réalisés pendant les vacances scolaires d'été. Un chantier imprévisible certes mais un grand soulagement de savoir cette charpente renforcée.

Au printemps, par un caprice inattendu du Luy, les habitants du quartier des Treytes ont découvert au matin du 14 juin, devant leurs portes, une inondation insoupçonnée la veille, tant la montée nocturne des eaux fut brutale. Une maison, inondée à hauteur de vingt-cinq centimètres, était rendue inhabitable pendant quelques jours. Fort heureusement, les autres dégâts ne furent que superficiels. Dans un élan de solidarité, des riverains ont offert aide et réconfort à Madame Delplanque et les agents des services techniques se sont rendus à son domicile pour mettre en sécurité du mobilier et de l'électroménager. La lente décrue matinale a enfin libéré les inquiétudes.

L'été a été mis à profit pour équiper, courant juillet, le plafond du restaurant scolaire de panneaux acoustiques destinés à atténuer la réverbération des sons. Cette opération, qui s'avère d'une grande efficacité, était nécessaire pour apporter confort et sérénité lors de la pause méridienne qui rassemble enfants, enseignantes, agents périscolaires et techniques.

Depuis la rentrée scolaire 2013, le RPI Sort/Garrey a mis en application la loi préconisant la semaine de quatre jour et demi avec trois heures hebdomadaires consacrées à des temps d'activités périscolaires, les TAP. Le ministère de l'Éducation nationale a offert, aux communes qui le souhaitaient, la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours sans TAP dès la rentrée 2018. Nous avons fait le choix de ne pas modifier les rythmes scolaires et d'organiser trois heures de TAP, au lieu de quatre, soit une heure les lundis, mardis, et jeudis après les cours.

L'automne a vu le démarrage du projet de modernisation du moulin, de la salle polyvalente et de sa cuisine. Ce renouveau était nécessaire pour apporter du confort et de l'ergonomie aux divers utilisateurs de ce lieu, notamment pour les associations qui l'attendaient à juste raison. Nous en étions convaincus, nous y avons répondu avec la plus grande attention. Les travaux, qui incluent également la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ont débuté en octobre et devraient se terminer fin avril 2019. Ils se poursuivront avec la réhabilitation du système d'assainissement des deux bâtiments.

Le 30 novembre 2018, la commune a fait l'acquisition de la propriété de Monsieur Lacaze avec pour ambition d'engager un projet d'aménagement du centre bourg. Une convention passée avec le CAUE des Landes (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement), nous a permis de travailler sur plusieurs scénarios. Conscient de la très grande vétusté de sa demeure, Jeannot Lacaze avait pris la décision de quitter son logement devenu insalubre pour s'installer à l'EHPAD de Montfort en Chalosse, le 2 août 2017.

Ce même mois, a surgi dans la rue un mouvement national spontané d'expression populaire, porté par plusieurs dizaines de milliers de personnes qui souhaitent faire entendre leur mécontentement face à une brutale augmentation du prix du gasoil. De semaine en semaine, les revendications se sont faites de plus en plus diverses, exprimées parfois sans discernement. Ce mouvement perdure encore aujourd'hui, début 2019, à l'heure où je m'adresse à vous dans cette tribune. Les institutions politiques sont remises en questions, la République est malmenée. On entend le sentiment de défiance envers les élus, avec une certaine retenue pour ceux des communes rurales ; la relation de proximité qu'ils entretiennent avec la population n'est certainement pas étrangère à cette modération. Souhaitons que cette situation tendue trouve l'apaisement en 2019, dans la discussion, l'écoute et la raison.

En 2018, des investissements financiers à hauteur de 175 000 € TTC ont été engagés pour des travaux au niveau des écoles, du restaurant scolaire et du complexe salle polyvalente-moulin, mais aussi pour le remplacement à neuf d'un tracteur communal, l'achat de matériels de désherbage pour satisfaire à notre engagement dans le programme "zéro phyto" et une acquisition foncière qui valorise le patrimoine communal.

Toute l'année communautaire 2018 a été consacrée, entre autres sujets, à l'élaboration du PLUi, le Plan local d'urbanisme intercommunal. Entamé en fin d'année 2014, il devrait être approuvé en février 2020. Plus de cinq années auront été nécessaires à l'écriture de son règlement qui définit les grandes lignes du développement de la communauté de communes en termes de démographie, d'économie, d'agriculture, de services, d'équipements, de transport, de réseaux, de tourisme, de culture, et d'environnement. Dans le respect de la loi, chaque commune a proposé son plan de zonage soumis à validation par les services de l'État, notamment pour les zones urbanisables. Nous savons d'ores et déjà que l'assainissement sera une forte contrainte pour l'urbanisation, pouvant conduire à envisager la création d'un réseau d'assainissement collectif desservant tout ou partie de ces secteurs.



Jean-Pierre Lahourcade,
Maire de Sort en Chalosse



État civil



Naissances

Margaux Lauilhe, 14 juillet 2017
Justine Elise Catherine Mauvy, 11 février 2018
Dario Quercia, 16 juin 2018
Leny Boileau, 21 juin 2018
Raphaël Jean Fayet Masson, 12 juillet 2018
Séléna, Martine, Elmiria Lioult, 6 novembre 2018
Elidjah, Corenthin, Hammourabi Lioult, 6 novembre 2018
Abigaëlle, Maryse, Solange Lioult, 6 novembre 2018
Iloam, Paul, Jean Cetinode, 27 novembre 2018
Clélia Sorin Casanova, 7 Décembre 2018

Mariages

Christophe Paul Centinode et Madlynn Angélique Audrey Fortune, 10 février 2018
Christophe Charles Fernand Proust et Pascale Claude Monteiro, 19 mai 2018
Damien Marsan et Jennifer Blois, 8 septembre 2018

Décès

René Raymond Moïse Delplanque, 1er mars 2018
René Castaingts, 21 avril 2018
Jean Marcel Descamps, 2 juillet 2018
Paulette Postelle, 22 juillet 2018
Gilbert Suberchicot, 22 août 2018
André Danhil, 28 août 2018
Nicole Darquet, 15 septembre 2018
Roger Bernadet, 28 septembre 2018
Séléna, Martine, Elmiria Lioult, 9 novembre 2018
Elidjah, Corenthin, Hammourabi Lioult, 21 novembre 2018
Jacqueline Descamps, 24 novembre 2018
Jean Lagière, 13 décembre 2018
Abigaëlle, Maryse, Solange Lioult, 14 décembre 2018

Les filles de l'équipe 1 reçues pour la deuxième fois !

La finale de Coupe des Landes de Basket s'est jouée le mercredi soir 9 mai 2018 dans les arènes de Gamarde, à guichet fermé : 3500 supporters remplissaient les tribunes pour assister aux finales filles et garçons. Les filles de l'Élan Chalossais se sont imposées 61 à 59 face au Stade Montois. C'est le second titre, après celui de 2015, pour l'équipe première féminine de ce regroupement sportif issu de la fusion des anciens clubs de Hinx, Poyartin et Sort en Chalosse. Pour fêter cet exploit sportif, nous avons souhaité reconduire le principe de la réception organisée à Sort en 2015 et y associer les municipalités de Hinx et Poyartin. C'est ainsi que le 29 juin 2018 les filles, leurs entraîneurs et leurs présidents ont été invités à un apéritif dînatoire au restaurant scolaire de Sort en Chalosse.

Un final haletant !

Après avoir remercié pour sa présence Monsieur Yves Bats Maire de Hinx, Jean-Pierre Lahourcade a félicité l'ensemble de l'équipe pour ce deuxième titre remporté sur deux finales disputées, et a rappelé l'intensité du match : les filles de l'Élan ont débuté la rencontre avec sept points

d'avance face au Stade Montois, handicap qui compense la différence de niveau avec l'adversaire. Les chalossaises ont mené pendant les trois premiers quart-temps et, dans un insoutenable suspens, ont réussi à contenir la pression des Montoises durant les dix dernières minutes pour terminer avec deux points d'avance et une victoire

bien méritée. Au nom des trois municipalités, Jean-Pierre Lahourcade a remis aux joueuses ainsi qu'à leur entraîneuse un coffret cadeau pour une journée ludique au Splendid, tandis que le co-entraîneur s'est vu offrir un chèque cadeau Intersport. Ce fut un moment agréable et très apprécié de tous, sous un grand soleil estival.





Repas des aînés

Le 21 janvier 2018, le maire et les conseillers municipaux ont invité les Sortoises et Sortois de plus de 65 ans au traditionnel repas offert par la commune dans la salle polyvalente.

Malgré un dimanche maussade et pluvieux, dans une salle bien chauffée, plus de cent convives étaient présents, dont le doyen était Jean Castaingts et la benjamine Dominique Duriez.

Un menu très apprécié comme toujours, concocté de main de maître par notre cuisinier Thierry Seize et servi par les employés municipaux : Brigitte Baritaud, Pascale Binetruy, Evelyne Danhil, Justine Guilhemjouan, Jérémy Jouinot et Serge Castro-Reis. Velouté de légumes, origami de la mer aux petits légumes, pavé de

veau forestier et sa garniture, fromage de brebis et sa confiture sortoise et duo d'entremets ont régalé les palais de nos aînés. Bernard et Pierre de Sagnac et Cambran ont mis une ambiance de fête dans la salle.

Ils ont animé cette journée en faisant danser les convives, incitant même certains à les remplacer le temps d'une chanson.

Tous les ingrédients étaient réunis pour partager une excellente journée.



Fête des parents

C'est une tradition à Sort en Chalosse. La commune fête non seulement les mamans, mais aussi les papas ! Pas de discrimination pour un rendez-vous toujours aussi convivial mais de plus en plus déserté...

Cette fête est l'occasion d'honorer les nouveaux parents de l'année écoulée autour de rafraîchissements et de quelques toasts. Tous les parents de la commune y sont invités et particulièrement ceux qui ont eu le bonheur d'accueillir un enfant dans les douze derniers mois.

Ce samedi 9 juin 2018 restera une édition originale : parmi les trente-deux personnes ayant honoré l'invitation, aucun des cinq nouveaux parents avec leurs bébés ne se sont déplacés. En dehors des fidèles de cette réception dont la présence a été remerciée par monsieur le maire, seuls deux couples avec enfants y assistaient. Jean-Pierre Lahourcade leur a donc offert, ainsi qu'à la plus récente des grand-mères honorée pour la circonstance, les bouquets de fleurs et bouteilles initialement prévus pour les parents de l'année.

L'équipe municipale s'interroge sur le devenir de cette manifestation qui ne semble plus remporter l'adhésion des jeunes parents.



Faut-il l'annuler dans sa formule actuelle et ne fêter que les grands-mères... et les grands-pères ? Cette réflexion n'est pas

propre à notre commune. Des villages de Chalosse et d'ailleurs font l'évident constat d'une désertion de cette manifestation.



Inondations... Faire face !

En juin dernier, notre commune de Sort en Chalosse a connu d'importantes crues qui ont causé quelques dégâts notamment dans le quartier des Treytes en raison d'un niveau particulièrement élevé comme le montre cette photo prise depuis la route du moulin...



Service technique communal

Le service technique est composé de trois agents : Thierry Vis, Serge Castro Reis et Jérémy Jouinot. Il est placé sous la responsabilité du maire et de trois élus qui se répartissent la gestion des différents postes liés au fonctionnement du service : Michel Tortigue, Cathy Dugrand et Bernard Crampette.

Dans le but d'améliorer sa qualité de fonctionnement, nous avons apporté une modification à l'organisation de ce service, notamment en terme de planification des travaux et d'autonomie dans leur réalisation. Pour cela, nous avons souhaité créer un poste d'encadrant de proximité. Cet agent participe, sous la responsabilité des élus référents, à la réalisation des plannings dont il assure leur mise en œuvre. Il est également chargé du suivi des travaux et de la qualité de leur réalisation dont il rend compte aux élus responsables du service. Son positionnement l'emmène à organiser des temps d'écoute avec ses collègues à travers des réunions de préparations des tâches planifiées en commun, mais aussi pour apporter des réponses à leurs demandes particulières liées au service.

Nouveau rôle et reconduction

Serge Castro Reis, passé agent de maîtrise en 2017, nous paraissait avoir les capacités pour occuper ce poste entraînant des responsabilités supplémentaires. En décembre 2018, après plusieurs réunions

informatives et participatives avec Monsieur le Maire et les élus référents, et à l'issue d'une période de réflexion nécessaire et utile à la réflexion de chacun des trois agents, Serge Castro Reis a intégré son nouveau rôle au sein de l'équipe technique.

Donnant entière satisfaction dans les tâches qu'il assure, Jérémy Jouinot a été reconduit dans son poste d'agent technique, son contrat de travail de 25 heures par semaine a été renouvelé pour un an à compter du 1er décembre 2018.



Thierry Vis, Serge Castro Reis et Jérémy Jouinot.



Un Brin d'histoire

La maison "Brin" fut longtemps un des poumons de la vie quotidienne sortoise.

Située au cœur du village en face de notre mairie, la maison "Brin" et sa dépendance se sont dégradées au fil du temps, notamment au niveau de leurs toitures. Son propriétaire, Monsieur Jean Lacaze, n'avait malheureusement pas les moyens financiers d'engager les travaux d'entretien ou de réparation. En 2014, Monsieur le Maire a été contraint

de prendre un arrêté de sécurisation avec la mise en place de barrières délimitant une zone de protection le long des façades de l'habitation et du garage, côté route.

Conscient de la très grande vétusté de sa demeure, Monsieur Lacaze prend la décision de quitter son logement devenu insalubre pour s'installer à l'EHPAD de Montfort en Chalosse le 2 août 2017.

Le 30 novembre 2018, la municipalité a fait l'acquisition de cette propriété avec pour objectif un projet de réaménagement et de revitalisation du centre bourg historique de la commune. La valeur du bien tient compte de deux paramètres : la valeur du terrain nu et la vétusté des deux bâtiments. Considérant l'état de délabrement avancé de la maison d'habitation et de la dépendance, le prix consenti de la vente a été fixé à 20 000 €.

Quelques mots sur l'histoire de cette maison...

Brin, connu initialement sous le nom de Bérin apparaît au XVII^e siècle dans une liste des capcazaux de Sort. Jeannot Lacaze se souvient fort bien avoir vu, dans sa jeunesse, un acte

notarié daté de 1638 mentionnant l'acquisition de l'appartement central par un certain Coudroy. En 1745, Bérin abrite la famille Bourlon et en 1776, Brin est occupé par la famille Duman. À l'origine, il y avait le petit et le grand Bérin qui étaient accolés l'un à l'autre. Dès 1828, Jean Coudroy est boulanger à Brin au moins jusqu'en 1882, avec Joseph Lacaze, époux de sa fille Marie Coudroy et arrière grand-père de Jeannot ; il devient épicier vers 1872. Leur fils Jean-Armand, né en 1859, sera boulanger avec son père dès 1891 avant de passer le flambeau à son fils aîné Maurice qui le transmet plus tard à ses fils Joseph et Jeannot.

En 1936, le vieux four à pain est modernisé : la zone de chauffe désormais positionnée sous le four, et non plus à l'intérieur, améliore la cuisson. De 1860 à 1940, la maison Brin abrite également un débit de boissons. Autour de 1930 et jusqu'en 1973, elle accueillera le premier poste public de téléphone de Sort en Chalosse.

Jeannot a débuté son activité de boulanger-épicier dès 1953 pour la cesser en 1991, il est le dernier descendant des quatre générations Lacaze ayant habité cette maison.



Cadastre début XIX^e.





Travaux bâtiments communaux

D'importants travaux de réfection ont été réalisés sur certains bâtiments ou structures. Ne pas laisser les dégâts s'aggraver est une priorité pour notre commune.

École

Des infiltrations récurrentes d'eau au niveau de l'école maternelle nous ont conduits à demander à la société installatrice des panneaux photovoltaïque de la toiture d'intervenir. Après constatation des dégâts et de leur cause, les panneaux photovoltaïques et leur équipement de fixation sur la toiture ont été changés. Le coût de cette intervention a été pris en charge par la société.

Divers travaux d'entretiens ont été réalisés en régie

- Réfection des portiques de jeux
- Rafrâichissement de la peinture du mobilier scolaire
- Nettoyage du muret et du trottoir de l'école
- Nettoyage du mur et des façades de la mairie



Aire de loisirs

Afin de mieux protéger la propriété riveraine des jets de ballons intempestifs, les ossatures et les filets de protection ont été remplacés par un équipement dont la hauteur a été portée à six mètres, au lieu de quatre. Le coût de cette opération s'élève à 3 300 € TTC.



Une charpente neuve à l'école primaire

Comme nous l'évoquions dans le Luy et la plume de juillet, un dommage sur la charpente a été décelé par un agent communal lors de travaux d'entretien courant effectués pendant les vacances scolaires de février. Ce bâtiment datant de 1936 a subi la cassure de la poutre transversale d'une ferme de sa charpente au niveau de la classe de CE1-CE2. Le bureau d'étude, mandaté pour réaliser le diagnostic technique et le dossier de réparation, a conclu au remplacement de la poutre endommagée en préconisant de reconduire cette opération sur chacune des trois autres fermes. Ces travaux ont eu pour conséquences d'intervenir sur l'éclairage, l'isolation et la peinture. Trois entreprises sont intervenues durant l'été : Roquelaure pour les plafonds suspendus, GM pour la charpente, Bonfils pour les éclairages, ainsi que les agents des services techniques pour diverses tâches. Ce ne fut pas un chantier facile, c'est pourquoi nous tenons à remercier les entreprises qui ont su chacune tenir rigoureusement leur planning afin que les élèves du primaire et leurs enseignantes puissent intégrer leur bâtiment dès la rentrée scolaire de septembre 2018.

Pour ces travaux dont le coût s'élève à 31 032 € TTC, nous avons demandé et obtenu une aide au titre de la DETR 2018 à hauteur de 10 343 €.

Restaurant scolaire

Afin d'apporter du confort dans le restaurant scolaire, des panneaux acoustiques ont été installés dans le restaurant scolaire. De couleurs alternativement bleu ou blanche, neuf modules de 1m20 x 2m40 sont désormais suspendus en quinconce sous le plafond.

Les agents périscolaires, principaux utilisateurs de ce lieu avec les enfants des écoles, les enseignantes et le personnel technique, constatent une réelle atténuation des bruits et apprécient pleinement l'efficacité de ces produits. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Roquelaure pour un coût de 6 145 € TTC.

Une classe déplacée

Afin d'assurer la sécurité des élèves et des enseignantes, la classe concerné par le dommage a été immédiatement délocalisé dans la salle des associations. La classe de



Salle polyvalente, c'est parti...

Ces travaux perturbent quelque peu la vie de nos associations mais devraient les satisfaire dans un proche avenir.

CP-GS, non concernée directement par le dégât, a été malgré tout déplacée en avril dans un équipement modulaire installé sur la pelouse de la garderie périscolaire. Le coût de cette opération s'élève à 3031 € TTC.



Petit rappel : les travaux engagés dans le complexe salle polyvalente-moulin consistent globalement en l'agrandissement de la cuisine de la salle polyvalente et l'installation d'un sanitaire dans une salle du moulin rénovée (voir nos précédents articles dans ONS 35 et le Luy & la plume n° 11). Ils sont, de fait, l'occasion de poursuivre le programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux (Ad'AP) entamé en 2017 et prévu de s'achever en 2021 (voir ONS 34).

Les premières réunions de chantier débutées fin d'été 2018 ont porté sur la planification des travaux et la délimitation d'une zone de sécurité conformément à la réglementation en vigueur. En conséquence, les accès à la salle polyvalente et au moulin sont interdits au public durant la durée des travaux. À la demande de la mairie, un espace clos a été consenti à l'intérieur de la salle polyvalente pour entreposer du matériel communal.

La zone de chantier a été mise en sécurité le 12 octobre, condamnant quatre-vingts pour cent du parvis. Les travaux ont débuté le 19 octobre par l'évacuation des plaques fibrociment de la toiture de la cuisine extérieure. Ces plaques qui contiennent de l'amiante ont été démontées et évacuées par une entreprise habilitée. Cette opération a été suivie d'un contrôle de la qualité de l'air dont le résultat favorable a autorisé la poursuite du chantier. Les fondations et les murs de la cuisine ont été réalisés en fin d'année 2018.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- Pouysegou pour le lot gros œuvre, maçonnerie
- Tastet pour le lot charpente

- Miroiterie du Gave pour le lot menuiseries aluminium
- JCB Agencement pour le lot menuiseries bois
- DL Aquitaine pour le lot serrurerie
- Despouys pour le lot plâtrerie et isolation
- Joël Lesca pour le lot carrelage
- Pons pour le lot revêtement de sols souples et peinture
- SNEF pour le lot électricité
- Despons pour le lot plomberie

Ces opérations dont le montant prévisionnel s'élève à 271 657 € TTC (hors assainissement) sont subventionnées à hauteur de 77 000 € au titre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) et 7 200 € au titre du FEC (Fonds d'Équipement des Communes).

Les travaux ont entraîné une réorganisation des activités associatives et de leurs manifestations. Les communes de Garrey, Hinx, Poyartin et Clermont ont été sollicitées pour des prêts de salle ou d'équipement. Des spectacles du Cercle sortois sont organisés dans la Grange du Luy à Garrey. Les responsables des Fous/les sortoises ont déplacé le départ de leur Transversale des Fous sur cette même commune. La Gymnastique volontaire (sophrologie et gymnastique) et les Aînés utilisent régulièrement la salle des associations. Ponctuellement la salle du conseil municipal sert de lieu de réunion pour les associations.

Le planning prévisionnel fixe le terme des travaux de bâtiment à la fin avril 2019. À l'issue, le chantier se poursuivra par la mise aux normes de l'assainissement du nouveau complexe.





Achats de divers matériels

Atelier (matériel zéro phyto)

Débroussailleur : 576 € TTC

Désherbeur thermique avec accessoires et chariot tracté :
6 129 € TTC

Transpalette : 330 € TTC

Le grand tracteur Renault vieillissant a été remplacé. Trois offres avec reprise du tracteur communal ont été analysées. La société Landimat a été retenue pour un tracteur de marque New Holland au prix de 56 220 € TTC avec reprise de l'ancien pour 17 000 €. Le financement de l'acquisition sera lissé sur quatre années par l'intermédiaire d'un prêt sans intérêt proposé par la société.



Voirie

Signalétiques diverses : 248 € TTC

Travaux d'épaveuse par l'entreprise Atout vert : 5 280 € TTC

Restaurant scolaire

Vaisselle : 286 € TTC

Bacs : 489 € TTC

Services



Aides à la personne

Téléalarme

Créée en 1986 par le Conseil Départemental des Landes, le service téléalarme permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en toute sécurité.

La téléalarme est un appareil branché sur votre téléphone, avec un bouton d'appel (bracelet, montre ou collier) que vous devez porter sur vous. En cas d'incidents (malaise, chute, cambriolage...) une simple pression sur le bouton vous met en contact direct avec les secours. Pour agir efficacement, les pompiers possèdent pour chaque personne une fiche signalétique avec des renseignements, établie avec l'abonné lors de sa demande d'installation.

Sa demande doit être retirée et déposée en mairie. La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil Départemental des Landes. Sa location coûte 30 €/trimestre. Dans notre commune, le CCAS vous offre une possibilité de prise en charge partielle ou totale (jusqu'à 100% pour les personnes non imposables).

CIAS Terres de Chalosse

Être accompagné, aidé, soutenu pour les gestes du quotidien est essentiel pour de nombreux habitants en perte d'autonomie. Le Centre intercommunal d'Action Sociale des terres de Chalosse vous propose une palette d'aide à la per-

sonne dans le but d'envisager une solution humanisée de maintien à domicile. Aide-ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour ou porteurs de repas interviennent au foyer des personnes qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien. Que cela concerne la perte d'autonomie ou des situations de handicap, ces aides accompagnent les bénéficiaires dans les actes essentiels de la vie courante : ménage, repas, courses, promenade... Des tâches qui semblent anodines mais qui peuvent rapidement devenir insurmontables pour les plus fragiles. Ainsi elles permettent à nos seniors de retrouver une certaine autonomie et contribuent aussi à maintenir un indispensable lien social. Ces aides peuvent être partiellement financées selon votre situation par votre mutuelle en sortie d'hospitalisation, par votre caisse de retraite (MSA, CARSAT, RSI...), par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil

départemental pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Le montage des dossiers est effectué en mairie.

Le CIAS comptabilise plus de 92 heures par mois d'aide à domicile pour quatre personnes domiciliées sur la commune de Sort en Chalosse, réparties entre aide-ménagères et auxiliaires de vie.

Portage de repas

Pour bénéficier du portage de repas au domicile dans notre commune, vous pouvez vous adresser au CIAS Terres de Chalosse auprès de Mme Nathalie LAFITTE au 05 58 97 77 03 cias.pr@terresdechalosse.fr. Le prix s'élève à 6,20 €/repas. Ces prix sont révisés tous les ans.

Email : cias@terresdechalosse.fr

Tél : 05 58 56 23 60





Syndicat des Eschourdes

Le service public d'eau potable

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 10 323 abonnés au 31/12/2017 (10 355 au 31/12/2016).

Le volume d'eau prélevé durant l'exercice 2017 est de 2 712 862 m³ contre 2 865 958 m³ en

2016 (-5,3%).

Le service a deux stations : Donzacq et Maylis. Le traitement se fait au bioxyde de chlore puis chlore gazeux sur les deux stations depuis juillet 2017.

Facture type	Au 1/01/2017 en €	Au 1/01/2018 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	27,14	27,14	0%
Part proportionnelle	43,2	49,2	13,9%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	70,34	76,34	8,5%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	21,76	23,14	6,3%
Part proportionnelle	33,55	36,63	9,2%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	55,31	59,77	8,1%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	8,99	9,12	1,5%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	38,4	38,4	0,0%
TVA	9,52	10,1	6,1%
Montant des taxes et redevance pour 120 m ³	56,91	57,62	1,2%
Total	182,56	193,73	6,1%
Prix TTC au m³	1,52	1,61	5,9%

Qualité de l'eau

100% des 61 prélèvements effectués en microbiologie sont conformes.

100% des 65 prélèvements effectués en paramètres physico-chimiques sont conformes.

Présentation des programmes pluriannuels de travaux

Programme d'extensions et renouvellements de réseaux en 2017 pour un montant prévisionnel de 1 500 000 € HT.

Assainissement non collectif

Tarifs (HT)	01/01/2016	01/01/2017
Compétences obligatoires		
Tarif du contrôle des installations neuves (en €)	62	62,08
Tarif du contrôle des installations existantes (en €)	62	62,08
Tarif du contrôle des installations sur CU (en €)	25	25,03
Tarif du contrôle de conception sur PC (en €)	25	25,03
Tarif du contrôle de réalisation des travaux (en €)	60	60,08
Tarif du contrôle hors planning (en €)	90	90,12
Compétences facultatives		
Mise à jour du fichier des installations	1150	1150
Gestion de communication	517	517
Factures émises	0,63	0,63





La montée en débit est ralentie

Vers une mise en service courant premier trimestre 2019

Dans le précédent Luy et la plume, nous faisons état du contenu et du déroulement des travaux pour la montée en débit sur notre commune avec un accès à l'Internet haut débit annoncé pour fin 2018 mais le planning des opérations a pris du retard. L'armoire NRA a été installée et raccordée à la fibre optique en fin d'année 2018.

La prochaine étape consistera à relier cette armoire à l'ancien équipement positionné à proximité immédiate. La dernière projection du SYDEC fait état d'une mise en service courant premier trimestre 2019 (lire ci-dessous). Quatre-vingts pour cent des abonnés sortois devraient bénéficier

d'un débit minimum de 8 Mégabits/seconde, débit compatible avec la fourniture des services "triple play" comprenant Internet, le téléphone fixe et la réception des chaînes télévisées.

Un dispositif d'aide de 400 € est proposé aux abonnés, dont le réseau filaire ne permettrait pas un débit supérieur à 3 Mbits/s, pour s'équiper en vue d'une solution satellitaire. Seuls seront éligibles les équipements installés à travers la souscription d'une offre auprès des opérateurs d'accès Internet. Se renseigner en mairie pour en connaître la démarche.



On vous informe...

AMENAGEMENT NUMERIQUE

L'ACCÈS À INTERNET :
UNE AMÉLIORATION SENSIBLE
GRÂCE AU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES

La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département et les Communautés de communes se sont associées pour financer un accès au très haut débit pour tous les citoyens de la Communauté de communes Terres de Chalosse. Ces collectivités ont confié au SYDEC la mise en œuvre de ce vaste programme.

MONTEE EN DEBIT

Comme cela a été le cas en 2017 sur les communes de Gamarde-Les-Bains, Gooos, Gousse et Louer puis en 2018 sur Poyartin, Balgts et Lahosse, la commune de Sort-en-Chalosse bénéficiera début 2019 de la montée en débit. Au terme des travaux, les opérateurs installeront leurs équipements dans l'armoire technique. La date de l'ouverture des services sera communiquée à la commune dès qu'elle sera connue. Les abonnés à internet par le réseau de téléphonie fixe pourront alors contacter leur fournisseur d'accès à internet et bénéficier d'une augmentation de débit, et ce, sans modification du tarif de l'abonnement.

ACCES A INTERNET PAR SATELLITE

Tous les administrés, toutes les entreprises et tous les services publics dont les lignes de téléphonie fixe ne permettraient pas un accès à internet avec un débit supérieur à 3 Mbits/s, sont éligibles au dispositif d'aide à l'inclusion numérique. Ce dispositif permet d'accompagner les bénéficiaires à hauteur de 400 euros pour acheter et installer le matériel nécessaires à l'accès à internet par satellite. Cette solution permet des débits équivalents, voire supérieurs à l'ADSL. D'ici quelques années, un nouveau satellite, tel que le satellite Ka-SAT dédié aux télécommunications, sera lancé et mis en orbite pour subvenir aux besoins croissants des internautes.

Sietom de Chalosse

Ça ne nous aura pas échappé, la pollution c'est mal. Et c'est mal parce que ça tue nos océans, notre planète Terre et ceux qui l'habitent, c'est-à-dire nous. Et si ça ne suffira probablement pas à tout changer, nous pouvons tous y faire quelque chose, notamment en triant nos déchets.

Que deviennent tous ces déchets triés ?

Nous avons tous versé une larme en lâchant la bouteille de champagne, tant appréciée, dans le conteneur à verre. Amis sentimentaux, il faut toutefois vous consoler car votre bouteille renaîtra de ses cendres pour devenir une autre bouteille. Et ce à l'infini puisque le verre ne se dégrade pas au fil des recyclages consécutifs. De plus, pour chaque tonne recyclée, le SIETOM verse 3€ à la ligue contre le cancer : en 2017, 6 000 € ont pu être ainsi versés. Ce montant pourrait facilement être triplé en améliorant notre tri du verre.

Quant aux autres matériaux, ils ne sont pas en reste : la preuve c'est qu'avec neuf bouteilles en plastique on fait un T-shirt, avec huit boîtes de conserve on obtient une casserole, six briques de lait donnent un rouleau de papier toilette et 250 canettes peuvent devenir un cadre de vélo. Les textiles et les chaussures vont dans des conteneurs spéciaux, tandis que le high-tech, les cartouches d'imprimante, les produits dangereux, les piles et les ampoules sont à déposer dans des points de ventes équipés ou dans les points tri. Enfin, les déchets médicaux, vieux médicaments, seringues et autres doivent être ramenés dans les pharmacies.

Et comment se débarrasser des encombrants ?

Il suffit de les apporter à la déchetterie de Poyartin. N'abandonnons pas nos vieux PC au pied des conteneurs à ordures ménagères. Qu'il s'agisse de meubles ou du gros électroménager, certains peuvent connaître une seconde vie grâce à l'association Landes partage située à Hagetmau.

(<http://www.sietomdechalosse.fr/SIETOM-de-Chalosse/Les-dechetteries/La-recyclerie-Landes-Partage>)

Et les épluchures de légumes, le marc de café, les fleurs fanées ?

Nous pouvons tous en faire quelque chose : du compost. Pour cela, il suffit de s'équiper d'un composteur individuel par l'intermédiaire de la mairie ou du SIETOM.





Syndicat Bassin Versant des Luys (SBVL)

Suite aux crues très rapides du Luy, dans la nuit du 13 au 14 Juin, des embâcles se sont créés et un affaissement de berge a eu lieu au bourg de Sort en Chalosse.

Les embâcles ont été retirés courant septembre. Une intervention plus conséquente a eu lieu fin novembre. La berge a été renforcée par la création de peignes qui consiste à remplir la partie éboulée avec des branchages maintenus par des piquets enfoncés dans la berge et des câbles tendus.

Les crues futures transporteront des limons qui se déposeront dans ces branchages et renforceront la berge.



Gemapi

En 2018, la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été transférée aux Communauté des Communes dont la nôtre : Terres de Chalosse.

Enquête "Conditions de travail"

L'Insee (1) en partenariat avec la DARES (2) réalise, entre le 1er octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 34 500 logements. Parmi eux, certains se situent dans notre commune, aussi quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec eux, muni d'une carte officielle l'accréditant. Ces ménages interrogés seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur (ou enquêtrice). Les réponses fournies resteront entièrement confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

(1) Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

(2) DARES : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

Enquête conditions de travail

Une enquête nationale sur les conditions de travail et les parcours professionnels d'octobre 2018 à mai 2019

Insee Institut national de la statistique et des études économiques DARES Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques



La rentrée 2018

89 élèves ont été accueillis à la rentrée 2018/2019.

61 enfants scolarisés à Sort :

- PS/MS 24 élèves
- GS/CP 20 élèves
- CE1/CE2 17 élèves

28 enfants scolarisés à Garrey :

- CM1/CM2 28 élèves

L'effectif est sensiblement identique à celui de la rentrée dernière.

La composition des équipes enseignante et périscolaire est inchangée.

- **4 enseignantes** : Mesdames Darrosé, Caubet, Loupien à Sort et madame Labaigt à Garrey.
- **6 agents communaux** affectés au service périscolaire (cuisine, garderie ou TAP) : Brigitte Baritaud, Pascale Binetruy, Evelyne Danhil, Morgane Ducourneau, Justine Guilhemjouan, Thierry Seize

L'école garde le rythme...

Fin 2017, l'état a autorisé les communes à revenir au rythme scolaire de 4 jours d'école par semaine dès la rentrée 2018. La municipalité, l'équipe enseignante et la majorité des parents d'élèves ont choisi de maintenir 4 jours et demi d'école. Les horaires d'enseignement restent inchangés.

Temps d'Activité Périscolaire

Comme pour la précédente année scolaire, la fréquentation des TAP - Temps d'Activités Périscolaires - par les enfants reste importante, seuls 2 ou 3 élèves de petite section n'y participent pas. Ces activités sont maintenues sur les mêmes créneaux horaires (15 h 50-16 h 50) mais avec une modification de leur amplitude.

L'État octroie une aide de 50 € par enfant participant aux TAP, conditionnée par la

mise en place de 3 heures d'activité hebdomadaires. Aujourd'hui, pour 4 heures de TAP par semaine, cette aide ne couvre que 12 % de la dépense de fonctionnement de l'activité qui est de 25 000 €. Au constat de cette forte disproportion financière entre l'engagement de la commune et l'aide de l'État, nous avons choisi de diminuer de 4 à 3 heures le temps consacré aux TAP pour passer à trois séances hebdomadaires : les lundis, mardi et jeudi. La séance supprimée du vendredi est remplacé par une heure de garderie périscolaire.

Deux classes délocalisées

Comme nous l'évoquions dans le Luy et la plume de juillet, un dommage survenu en février 2018 au niveau de la charpente de l'école primaire a nécessité la délocalisation des deux classes. Les élèves de CE1-CE2

Défi sport scolaire

De même que l'année dernière, les enseignantes et le personnel périscolaire ont organisé le défi sport scolaire, qui s'est déroulé le jeudi 4 octobre 2018.

Durant cette journée ensoleillée, les enfants de Sort en Chalosse et de Garrey ont pu s'initier à différents sports (rugby, pétanque, quilles de 6, parcours vélo trottinette, tir à l'arc, zumba, golf et parachute).

Grâce à de nombreux bénévoles, parents, élus et membres des associations sortoises, l'après-midi a pu se dérouler dans la joie et la bonne humeur, à la plus grande satisfaction des enfants. Un goûter a clôturé ce moment de partage.



Accueil périscolaire

Tarifs 2018/2019

Les tarifs sont fixés de la façon suivante :

Participation à la semaine pour une fréquentation régulière :

- Famille imposable : 3,35 € par enfant + 2,12 € par enfant supplémentaire
- Famille non imposable : 2,62 € par enfant + 1,39 € par enfant supplémentaire

Participation occasionnelle

- 1,79 € par jour

Service de restauration scolaire

Le prix du repas s'élève à 2,47 €. Cela représente environ 30 % de son prix de revient.

Toute absence à la cantine doit être signalée à Thierry Seize au moins la veille au 05 58 89 59 48. Dans le cas contraire, le repas du jour est comptabilisé et payable. Les menus sont réactualisés toutes les semaines et mis en ligne le dimanche soir sur le site de la commune :

<http://www.sort-en-chalosse.fr>

de Madame Loupien ont continué l'année scolaire dans la salle des associations dès le mois de février, alors que ceux de CP-GS de Madame Caubet ont déménagé en avril dans un équipement modulaire installé dans le jardin de la garderie. Les travaux de réparation ont été réalisés durant les vacances scolaires, les élèves et leurs enseignantes ont réintégré le bâtiment scolaire sécurisé, dès la rentrée de septembre.

Transport scolaire

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) a transféré aux Conseils régionaux les compétences des Départements en matière de transport routier interurbain et scolaire. Ainsi, depuis la rentrée de septembre, le transport d'école à école du RPI Sort/Garrey est géré par la région Nouvelle Aquitaine.

Tirage au sort... à Sort !

Notre cuisinier Thierry travaille en partenariat avec Agri-local, une plateforme qui met en relation des producteurs locaux et des responsables publics d'achat de denrées alimentaires afin de favoriser la filière circuits courts. Thierry propose à vos enfants du bœuf de Labatut, des yaourts de la ferme Sarraillot d'Orthevielle ou encore de l'huile de Mugron, afin d'éveiller les papilles des grands comme des petits.

Un jeu concours organisé par Agri-local a eu lieu le jeudi 18 octobre 2018. À l'issue d'un tirage au sort, les plus chanceux des enfants se sont vu offrir des cadeaux sous forme de produits locaux de qualité.



L'Association des Parents d'Élèves

L'APE a pour but de proposer aux parents de l'école de Sort en Chalosse et de Garrey, ainsi qu'à leurs proches, des animations festives et culturelles (goûters, kermesse, tombola, vente d'objets et de pâtisseries...) afin de créer des liens entre les parents et préserver l'ambiance familiale qui règne à l'école. Le but est aussi de récolter des fonds qui serviront à l'achat de matériel pédagogique, au financement de sorties scolaires ou de projets pédagogiques.

L'association a besoin de parents prêts à donner un petit coup de main lors des manifestations proposées, est également preneuse de toutes bonnes idées car nous ne sommes jamais trop nombreux et c'est avec grand plaisir que nous acceptons du renfort.

Bilan 2017/2018

Année de changement pour l'APE

En effet, lors de la fête de Noël les chants habituels préparés par les enseignantes ont été remplacés par un spectacle destiné aux enfants : tout s'est passé à merveille, ils ont adoré. Une vente de chocolat pour Pâques a été organisée auprès des parents du RPI.

L'équipe de l'APE reste active sur des manifestations importantes comme les fêtes communales où des ateliers de jeux, de maquillage, etc. sont proposés aux plus jeunes festayres.

2018/2019

- **Fête de Noël** : La fête de Noël 2018 a eu lieu à la salle de Garrey pour cause de travaux à la salle polyvalente de Sort. Nous avons été dans l'obligation de restreindre le nombre de visiteurs pour des raisons de sécurité. Un spectacle de magie a été proposé aux enfants avec la venue, toujours attendue, du Père Noël.
- **Vente de pâtisseries** : La vente se déroulera le week-end du 3 mars lors de la fête des grands-mères.
- **Tombola** : Nous reconduisons cette année la tombola qui a eu un franc succès l'an passé. Nous remercions les entreprises partenaires, toutes du secteur, pour les gains de l'année dernière.
- **Fête de l'école** : La fête de l'école est prévue le 29 juin 2019, le lieu n'est pas encore défini pour le moment mais nous mettons tout en œuvre pour que cette manifestation se déroule bien et que tout le monde soit satisfait.

Composition du bureau

Présidente	Graziella Pouysegu
Vice-présidente	Emilie Choteau
Trésorière	Céline Lajus
Trésorière-adjointe	Aurélié Bonfills
Secrétaire	Cynthia Clément
Secrétaire-adjointe	Aline Napias





Comité des fêtes : La Mayade

En 2017, la mayade n'a pas eu lieu par manque de main d'œuvre. Mais en 2018, des jeunes (des classes précédentes) avaient envie de l'organiser. Cette commission « jeunes » du comité a commencé par recruter du personnel sur les réseaux sociaux, puis organiser des réunions (au bar le samedi matin) mais nous ne les avons pas lâchés dans l'inconnu, nous les avons aidés à faire éclore ce petit projet. Plus les jours approchaient, plus le stress montait pour cette jeune équipe, et la décoration du pin en est la preuve. « On le coupe à quelle taille ce pin ? » « Oh par là, ça devrait le faire. » On le dresse pour voir, et ... échec total pour la nouvelle et ancienne équipe. Certains ont failli finir aux urgences (une cheville et une commotion sont passées très près). La deuxième tentative était la bonne et le jour J pas de problème comme s'ils avaient fait ça depuis toujours.

Qui dit Mayade, dit apéritif, dit repas mais pour les retardataires de l'apéritif (une vingtaine de personnes), un imprévu est arrivé pendant le repas mais ils n'ont pas fait de scandale. Ce n'était pas un problème de quantité d'achat mais plutôt un problème de quantité dans l'assiette (les calculs mentaux le soir c'est compliqué).

Merci à ces petits jeunots pour cette soirée qui est le commencement à l'organisation des fêtes. La relève sera assurée dans quelques années..





Heste de Sort, heste d'abort !

Comme chaque année, les fêtes patronales durent 3 jours et 4 nuits. Pour un programme étoffé, nous pouvons toujours compter sur les associations sortoises (les fou'les sortoises, la gym volontaire, les cyclos, le Cercle, la chasse, la pétanque, les anciens combattants, les parents d'élèves, la quille) qui nous et vous proposent des activités sportives ou gustatives.

20 h 30, M. le Maire remet les clés du village à la classe (Jean-Pierre, je pense qu'il va falloir un GPS sur cette clé pour éviter de la chercher tout le temps). Et les voilà partis pour un petit tour dans les fêtes dans leurs déguisements "Tour du monde", mais aussi pour un tour à Dax : Bourriquette entre en action, pendant le toroball, et propulse Cubana dans les airs. Les pompiers la transportent à l'hôpital, plus de peur que de mal, mais surtout très déçue de louper la dernière soirée avec les Patcha Mama me confie-t-elle.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux associations sortoises, à M. le Maire, aux employés communaux et à vous Sortois et Sortoises.

Le comité des fêtes





Cercle Sortois d'animation et de rencontre

Le cercle tourne, tourne encore et espère...

Jamais l'association n'avait autant donné la possibilité au village de partager ses animations. Cinq beaux concerts de styles différents dans le cadre de la programmation "Entrez dans les cercles" rattachés à la Fédération des Cercles de Gascogne, du théâtre, de la lecture, des soirées à thème, des repas et même un voyage en bus à la destination inconnue. Beaucoup de diversité, beaucoup d'investissement partagé dans le bénévolat et le plaisir de proposer.

À ceux qui pourraient penser qu'à deux pas de leur porte, dans notre campagne profonde, l'éclectisme n'existe pas, je les invite à franchir le seuil et à entrer dans le cercle, on y est comme chez soi.

Après fermeture pour travaux du café du moulin, nous nous sommes attachés à recréer ce lieu de rencontre et de discussions qu'est le bistrot du village : dans le local atten-

nant au café, même si le local est restreint, l'ambiance et l'accueil du samedi matin y sont toujours chaleureux.

Assemblée générale en mars

Merci à la mairie pour son soutien logistique, aux associations partenaires de l'anniversaire de l'ouverture du café, sans oublier évidemment les nombreux sympathisants et bénévoles qui nous soutiennent. Je tenais également à remercier la municipalité de Garrey : la bonne entente de nos communes nous permet de maintenir nos spectacles dans ce lieu plébiscité et très adapté qu'est la Grange du Luy.

Le Cercle avec son café est une chance pour notre village : il vous invite et espère vous accueillir prochainement.

Pour info, sachez que l'assemblée générale du Cercle sortois d'animation et de ren-



contre se tiendra courant mars.

Bonne année à vous toutes et vous tous et n'oubliez pas de sortir du quotidien et de vous divertir.

Pour le Cercle, Michel Tortigue





Le club des Aînés

Notre association essaie tout au long de l'année d'organiser des manifestations pour divertir, informer, découvrir d'autres horizons afin de satisfaire au mieux les désirs de chacun.

Malgré un courrier envoyé aux nouveaux retraités pour qu'ils puissent éventuellement nous rejoindre, les nouvelles adhésions n'ont pas afflué et nous nous maintenons autour de 130 adhérents dont près de 80 "actifs". Pour information, la moyenne d'âge de notre club est de 77 ans, seules 23 personnes ont moins de 70 ans...

L'année 2018 a commencé avec la traditionnelle galette des rois le 18 janvier servie à 75 personnes. Le 25 février a eu lieu l'assemblée générale au cours de laquelle a été soumise aux adhérents l'adhésion à la Fédération Génération/Mouvement décidée et approuvée en amont par le Conseil d'Administration. À l'issue de cette réunion, 75 personnes se sont retrouvées au Lac du Luc à Pouillon pour un repas convivial. Le 22 mars, un goûter amélioré fut servi après le jeu de loto où tout le monde est "gagnant". Le 22 avril, un vide-grenier a été organisé et les repas servis le midi font de plus en plus d'adeptes. Il faut dire que c'est la principale activité nous permettant de réaliser un léger bénéfice.

Le 17 mai nous partions en direction de Mézos où un spectacle de qualité était donné au cabaret "le Mirage". Danseurs, chanteurs, paillettes, plumes et aussi, un petit peu de magie, nous ont enchantés durant deux heures de déjeuner-spectacle. Le 7 juin, départ en direction de l'Espagne par la côte Cantabrique. Visite de Guétaria petit village niché à flanc de corniche du golfe de Biscaye. Visitons la petite église San Anton et son petit port de pêche ancien rendez-vous des harponneurs de baleines. Repas dans une cidrerie et arrêt sur le chemin du retour pour les incontournables achats à Béhobie. Le 21 juin, une vingtaine de personnes venaient mettre à jour leurs connaissances en



Le méchoui annuel

matière du code de la route.

Place aux agapes

Le 15 juillet, avait lieu le méchoui annuel servi à une centaine de convives. Félicitations et sincères remerciements à Monsieur Cazaux qui depuis plus de quinze ans nous concocte ce repas apprécié de tous. Le 26 août, était organisé le deuxième vide-grenier de l'année. Peu d'exposants mais beau soleil, bonne ambiance et excellent repas servi à cent vingt-trois personnes. La castagnade du 4 octobre a réuni soixante personnes. Le Bourret était de qualité et les châtaignes également. Le 28 octobre, une cinquantaine de personnes partaient en direction de Lourdes. Nous avons rendez-vous avec les gardians, éleveurs de chevaux de Camargue qui accomplissent tous les deux ans leur pèlerinage. Toutes les célébrations se font en compagnie des Arlésiennes en costume traditionnel et des gardians à l'allure fière sur leur monture. Malgré le temps maussade, ce fut une belle journée pleine d'émotions et de fraternité.

Composition du bureau	
Président	Jean Berdoyes
Vice-présidente	Francette Harriet
Trésorière	Francette Harriet
Trésorière-adjointe	Andrée Buttigieg
Secrétaire	Éliane Pruilh
Secrétaire-adjoint	Bernard Crampette
Membres du Conseil d'administration	
Colette Danhil, Nicole Dutilh, Lucienne Mora, Jean-Pierre Bourlon, Bernard Farthouat, Jeannot Farthouat, Claude Larcade	

Le 15 novembre, a eu lieu, en présence d'un responsable de l'UFC que choisir, une réunion d'information "Gare aux arnaques". Les personnes présentes ont pu bénéficier des avertissements et autres conseils pour éviter de "se faire avoir". Le 6 décembre a eu lieu à Gamarde, le repas de fin d'année grandement apprécié par les nombreux convives qui attendent avec impatience le programme 2019.

Sept décès sont à déplorer cette année au sein de notre club ; Il s'agit de René Delplanque, René Castaingts, Suzanne Darboucabe, Jean et Jacqueline Descamps, Gilbert Suberchicot, André Danhil et Roger Bernadet. Nous pensons à leur famille. Belote et gymnastique volontaire sont toujours au programme "loisirs" : rejoignez-nous !

Informatique

Notre club est à la recherche de personnes "qualifiées" en ce qui concerne l'informatique et qui pourraient, éventuellement, initier ceux qui le souhaiteraient, à cette nouvelle technologie. Merci d'avance pour les bonnes volontés.



Visite de Guétaria



Élan Chalossais et Dame coupe...

Des étoiles plein la tête, des bulles et un bonheur immense pour le club de l'Élan Chalossais.

Oui nos seniors filles en ce mois de mai remportaient pour la deuxième fois la Coupe des Landes dans les arènes de Gamarde face aux filles du Stade Montois. Une osmose parfaite avec tous ces supporters bleu ciel et grenat, une tension extrême, voir un peu de crispation et un gros soulagement au coup de sifflet final. Une joie indescriptible et une nuit de fête s'en sont suivies. Nos mêmes filles avaient un deuxième challenge : les play-offs de NF3.

Après avoir terminé deuxième de poule derrière Toulouse (future championne de France), elles devaient affronter Carmaux (Tarn) et Chantonny (Vendée). Avec deux victoires et deux défaites, elles terminent troisième de la poule laissant Toulouse et Carmaux accéder à la NF2. Un bilan plus que positif pour cette jeune équipe. Avec des images et des souvenirs plein la tête.

Pour les garçons, la saison a été plus compliquée accédant au deuxième niveau régional. Avec un effectif réduit et quelques matchs perdus de peu, ils n'ont pas pu conserver leur place dans cette catégorie mais le groupe a toujours gardé la bonne humeur et l'envie de se battre sur le terrain.

Même sort pour l'équipe féminine 2 évoluant au premier niveau région. Avec un effectif amoindri par les blessures, les contraintes professionnelles, elles se sont battues toute la saison avec leurs armes, mais n'ont pas pu engranger assez de victoires pour pouvoir se maintenir. Elles rejoindront le championnat départemental pour la prochaine saison.

L'équipe féminine 3 après une belle saison, arrive à se maintenir à son niveau. Nos équipes 3 garçons en poule des as et "nos tariquettes" de l'équipe 4 filles sont allés chercher chacun un titre départemental. Les garçons après un match sérieux et

très offensif sont venus à bout de nos voisins de l'entente arrigans. Les filles dans la salle de Cassen chauffée à blanc avec de nombreux supporters et bandas ont pris leur revanche de la saison passée en venant à bout de Cauneille. Beaucoup de bonheur et quelques larmes pour des filles qui ont arrêtées leur carrière après ce titre (Frédéric Badet). Félicitations à elles et à leur coach Estelle Cestac.

Les changements pour 2018/2019

Du côté des jeunes, onze équipes dans toutes les catégories et certaines en CTC avec les clubs voisins de Préchacq, Poyanne et Cassen/St Geours.

Le samedi matin était réservé à l'école de basket sous la houlette de notre éducateur Thomas Lamarque, une vingtaine de jeunes pousses ont travaillé les fondamentaux du basket.

Résultats des autres équipes jeunes

- U9 mixtes : champion départemental
- U9 mixtes 2 : compétition débutant
- U11 F1 : vice-champion série confirmé/débrouillé
- U11 F2 : vice-champion débutant
- U11 M : vice-champion débutant
- U13 M : demi-finaliste région
- U13 M2 : série débutant
- U13 F : troisième série B
- U15 F : Quart de finaliste série A
- U17 F : Quart de finaliste série A
- U17 M : demi-finaliste série B

Après une intersaison très festive et un peu de repos bien mérité, une nouvelle saison se préparait avec quelques mouvements.

Chez les coaches

- Senior Féminine 1 : Bastien Tréméa (arrivé au mois de Janvier)

- Senior Garçon 1 : Thierry Botton
- Senior Féminine 2 : Michel Lalanne
- Senior Garçon 2 : Frédéric Mora
- Senior Féminine 3 : Thomas Mora
- Senior Garçon 3 : Grégory Marquet

Chez les joueurs

Senior Féminine 1 : Nelly Lassègue et Pauline Dupouy nous quittent. Marie Laborde de Pau Nord Est et Morgane Duclos de Dax, arrivent ainsi que Léa Saint Jean qui revient au club, de retour de Basket Landes.

Senior Garçon 1 : Tony Bouchon nous quitte. Louis Lafargue, Pierre Lalanne nous rejoignent ainsi que Nicolas Cimadomo, de retour après une longue blessure.

Chez les éducateurs

Pas de changement pour Ana Perovic et Thomas Lamarque (lequel s'occupe des TAP à l'école de Sort).

Un grand coup de chapeau à tous nos bénévoles, notre club de supporters la "Team Grenats", à nos arbitres de club (Gilles Laborde, Mathieu Peyresblanques, Thomas Mora), à notre marqueur chronométrateur officiel (Nicolas Hillotte).

Un grand merci à vous tous, en espérant revivre cette saison d'autres moments magiques. A bientôt et venez supporter autour des terrains les équipes de l'Élan Chalossais.

Encore plus d'actualité du club sur le Facebook de l'Élan Chalossais et sur le site Internet du club des supporters de "La Team Grenat" avec leur nouvelle boutique en ligne et toutes les informations nécessaires.

Contact Élan Chalossais :

Frédéric Mora : 06 16 37 30 90

Contact club "Team Grenat" :

Nicolas Cimadomo : 07 89 07 45 04

Mail : teamgrenat@gmail.com



Le Cyclo Camping Landais

Lors de notre assemblée générale de janvier, au chapitre projets pour l'année 2018, pas de grands voyages ni d'organisations particulières, si ce n'est la randonnée annuelle "Coteaux de Chalosse" dans le cadre des fêtes de Montfort, l'habituelle participation aux fêtes de Sort et la "hailhe de Nadau".

Toutefois, un objectif sportif de poids et même gros comme une montagne si l'on peut dire est vite apparu. La légendaire étape "Luchon-Bayonne" était inscrite au calendrier fin juin. Bien sûr, régulièrement quelques cyclos du club y participent, certains même depuis fort longtemps. Mais là, c'est une vingtaine de candidats potentiels qui souhaitaient tenter l'aventure.

Mais un tel défi ne s'improvise pas. 320 km, six cols cela peut donner à réfléchir. Alors malgré un printemps pluvieux, pourri, parfois à ne pas mettre un cyclotouriste dehors, chacun se prépara de son mieux et la participation à nos circuits dominicaux fut particulièrement importante. Nous garderons le souvenir de la sortie "Sort-Mauléon-Sort" avec l'ascension de l'Osquish dans des conditions apocalyptiques. Fracas de tonnerre, trombes d'eau, route transformée en torrent et l'arrivée au resto à Mauléon, sous l'œil ébahi de Basques se demandant si les Landais n'étaient pas plus fous qu'eux. Et pourtant le matin nos spécialistes météo nous avaient bien dit : "Tranquille, aujourd'hui il n'y pas de pluie".

Une épopée mémorable

Donc fin juin, tout le monde était théoriquement prêt. Il se murmure que certains s'étaient même astreints à un régime (genre, pas de cacahuètes à l'apéro). Même si trois d'entre nous durent renoncer pour raisons médicales, c'est quand même quatorze cyclos (de 30 à 70 ans) et quatre accompagnateurs qui le 22 juin montèrent dans deux fourgons et direction Luchon pour y retrouver les deux originaux Cédric et Michel, qui avaient décidé de rallier le départ... à vélo. Mieux encore, Michel était parti depuis lundi avec remorque et tente, pour rouler mille km dans la semaine. Plus fous que les Basques on vous disait !

Installés à l'hôtel, Jérémy le benjamin de l'équipe, nous informe que Julian Alaphillipe, le coureur cycliste est actuellement à Luchon pour reconnaître les étapes pyrénéennes du Tour de France qui va démarrer dans quelques jours. Luchon n'étant pas bien grand, nous avons tôt fait de retrouver celui-ci en compagnie de son leader d'équipe. Après lui avoir expliqué les raisons de notre présence à Luchon, il accepte de poser avec nous pour une photo souvenir. Il prendra même de nos nouvelles le lendemain : sympa



le gars. Et quand un mois plus tard presque jour pour jour, il s'imposa lors de l'arrivée de l'étape à Luchon, c'était un peu notre victoire à nous aussi. Il a peut-être suivi les conseils avisés de certains cyclos Sortois.

Mais revenons à notre étape à nous. Samedi, réveil matinal, petit-déj' et départ au environ de 7 h du matin pour l'aventure. Trois partent pour relier directement Bayonne, les autres s'arrêteront le soir à Laruns. La météo est idéale, pas de pluie, température clémente, c'est parfait. Dès la sortie de Luchon, sans préambule, le Peyresourde nous attend avec quatorze km d'une très belle ascension qui mène à 1570 m d'altitude. Jusque-là, tout va bien. Descente sur Arreau et aussitôt le deuxième col : l'Aspin et ses douze km pour atteindre 1490 m. Pause casse-croûte, il est 10 h 30 et tout monde pense déjà au gros morceau qui nous attend. D'ailleurs on aperçoit à l'ouest le Pic du Midi de Bigorre, dominant le Tourmalet, si proche et si loin. Descente, quelques km dans la vallée et nous voilà à Sainte Marie de Campan. Une petite pause, et c'est parti les dix-huit km du monument "Tourmalet". Au début, c'est tout facile, une pente à environ 4 à 5 % pendant cinq km et soudain, le panneau indicateur nous annonce "prochain km 8% de moyenne". Et cela sera comme ça les douze derniers km. Et plus on monte et plus c'est dur. La traversée de La Mongie est particulièrement éprouvante et il reste encore cinq km. Et en plus il faut sourire aux photographes qui immortalisent notre exploit. Enfin après deux heures d'efforts, la récompense. Ouf on y est, à 2115 m d'altitude.

La montagne sans concession

Si les trois hommes forts partis pour ral-

lier Bayonne d'une traite n'ont pas eu de problèmes et roulent déjà vers le prochain col, derrière, le géant des Pyrénées a fait quelques dégâts parmi nous. Les arrivées s'échelonnent de 13 h à 13 h 30. Le visage marqué, les cyclos font une courte halte au sommet (il ne fait pas très chaud) et entament la descente sur Barèges pour le casse-croûte de midi. En fait il est presque 14 h. Puis c'est la longue descente des gorges de Luz jusqu'à Argelès, pour prendre la direction du Soulor-Aubisque. Dix km éprouvants nous amènent à Arrens au pied du Soulor et ses huit km très raides. Dur, dur. Enfin nous sommes au sommet du dernier col de la journée vers 17 h 30. Nous ne franchirons l'Aubisque pour cause de route emportée quelques jours avant (elle sera réparée d'urgence pour le passage du Tour). Il faudra donc rallier Laruns par la plaine, ce qui rallonge notre étape d'une trentaine de km. Nous y arrivons aux environs de 20 h.

La journée de dimanche sera beaucoup plus sereine, malgré le col d'Osquish et les nombreuses côtes du Pays Basque. Après un vrai repas à Hélette, nous arrivons à Bayonne vers 16 h. Nos trois camarades sont arrivés vers 3 h du matin.

Les vélos chargés sur la remorque, nous rentrons à Sort fatigués mais heureux de cette expérience cyclotouriste qui vaut la peine d'être vécue. Merci à nos accompagnateurs et peut-être rendez-vous en juin 2020.

La saison s'est ensuite poursuivie plus paisiblement en profitant d'un soleil qui s'est enfin décidé à briller au-dessus de nos casques. Et puis les palombes sont arrivées, et puis c'est déjà Noël et sa "Hailhe", et puis nous voilà déjà en 2019. Bonne année sportive (ou pas !) à tous.



La passion de la Quille

L'association la Quille Sortoise a œuvré, tout l'été, pour favoriser la passion de ses adeptes. Après la fête de la quille, en juin, avec tiap sur la place du village, plusieurs animations ont été organisées à l'extérieur pour faire connaître le jeu au musée de la Chalosse, au moulin de Bénésse, ainsi qu'aux fêtes de Mées.

En août, 37 joueurs et joueuses ont participé au concours des fêtes de Sort-en-Chalosse. Jean-Marc Dupéré a remporté la coupe 2018 et le très convoité trophée Schoum, réservé aux joueurs du club.

Aux fêtes de Dax, trois joueurs de la Quille sortoise se sont qualifiés pour la finale du concours et ont rivalisé avec les meilleurs joueurs des Landes et du Béarn : Hervé Mazure, Michel Tortigue et Goto Guirassy. Michel Tortigue a remporté le tournoi de gala du mercredi soir, appelé « la rabattue », faisant ainsi briller les couleurs de notre maillot au firmament de la planète Quille !

Jeu en extérieur obligatoire

L'association a organisé une animation quilles de six lors de la fête du Modéf, à Soustons, avec une participation continue pendant sept heures. Le 7 septembre, un tournoi interne a réuni les amateurs de quilles. Pour clôturer la saison, le 6 octobre, une randonnée à Labastide-d'Armagnac,

ouverte à tous les Sortois, a été organisée avec la visite de la chapelle notre dame des cyclistes et celle d'un chais d'Armagnac.

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 30 novembre et s'est poursuivie autour d'un bon repas. Nous y avons émis le souhait de présenter un projet de rénovation

et d'amélioration du plantier principal.

En raison des travaux à la salle polyvalente, le plantier "dehen" est indisponible. En fonction du ciel, il sera possible de jouer aux quilles le samedi à partir de 10 heures et nous repasserons au vendredi soir aux alentours de mars.



Gymnastique volontaire

Pour notre bien-être, plus que jamais, nous conservons notre heure de gymnastique...

Pour la saison 2017/2018 (de septembre à juin) vingt-trois licenciées gym et vingt-deux adhérents à la sophrologie se retrouvent les mardis et mercredis soir à la salle du moulin ou dans la salle polyvalente.

De bons moments d'échanges !

- Muriel Lasserre notre animatrice nous propose des cours basés sur du cardio, du renforcement musculaire et des étirements tous les mercredis de 20 à 21 h. Des séances complètes où parfois des ateliers sont mis en place et toujours en musique pour bouger en rythme. Chaque pratiquante trouve dans les animations proposées un contenu tenant compte de ses motivations et de ses possibilités.
- Sybille Tréard dans ses ateliers de sophrologie sait nous ressourcer, nous rééquilibrer tous les mardis de 19 à 20 h.

Nous clôturons toujours notre saison :

- En proposant Sourcéo (oups ! Porte

close cette année mais nous remettons cette sortie en fin d'année)

- Et un bon resto : "Escale sur Adour" qui a plu et enchanté nos papilles !
- Les chemins de Sort nous ont vu les parcourir cet été et... quarante-trois personnes étaient présentes pour notre sortie "marche-rando" du samedi 4 août des fêtes du village !

2018/2019 nouvelle saison qui commence pour nous en septembre à la salle polyvalente et nous amènera à nous replier à la salle des associations dès octobre (pour cause : travaux) pour le plus grand plaisir des deux groupes !

Merci à toutes !

Nathalie, Jessica, Jocelyne et leurs adhérents vous adressent... Leurs meilleurs vœux sportifs 2019 !



Association Communale

L'ACCA de Sort et ses amis chasseurs tiennent à rendre un dernier hommage à leurs camarades Jeannot Descamps et Roger Bernadet, tous deux chasseurs depuis leur plus jeune âge.

Pour cette saison 2017/2018, nous étions quarante-cinq membres de droit, quinze membres facultatifs et six cartes palombières. Notons pour la campagne 2018/2019 l'arrivée de deux jeunes chasseurs : Stéphane Foissac et Xavier Begu c'est tellement rare que ça mérite d'être souligné.

Nous avons effectué onze battues dont deux administratives, où ont été prélevés :

- Vingt et un chevreuils
- Cinq renards
- Deux sangliers

Diverses manifestations de la saison

- Le 8 Avril 2018, c'était le traditionnel repas de l'ACCA qui a réuni cent quatre-vingt-trois personnes
- Le 8 mai, nous avons reconduit le Ball-trap comptant pour le challenge "Trust", malgré une météo défavorable, cette manifestation a été un vif succès. Beaucoup de travail pour



Les Fous Les Sortoises

L'association Les Fous Les Sortoises créée par nos Sortois en 2015 maintient encore son dynamisme pour cette année 2018/2019. Nous comptons trente-neuf adhérents cette dernière saison. Parmi les fondateurs, Christophe Dupuy et Céline Cazenabe restent vos interlocuteurs pour toute nouvelle inscription. Pas de critère d'âge ni de niveau pour nous rejoindre, juste l'envie de courir et de retrouver un groupe convivial.

Au programme, des entraînements les mercredis et vendredis sur Dax, Saint-Paul-lès-Dax ou Sort-en-Chalosse, avec quelques sorties organisées le dimanche en montagne du côté du Pays Basque. Notre club est représenté aux quatre coins de la France, sur des formats de course différents, sur routes et trails, avec des distances allant de 10 à 170 km !

Cette année nous sommes fiers de nos adhérents qui ont participé pour certains au marathon de Paris, trail de l'Euskal Trail, Défi bleu en Martinique, le GRP, le GRC, semi-marathon à Bordeaux, Saint-Jean de Luz, Cassis et La Rochelle, courses et trails dans nos communes voisines (Montfort, Heugas, Dax, Saint-Paul-lès-Dax, Rion des Landes...) et un raid au Vietnam !

Après l'effort le réconfort !

Comme chaque année nous organisons le repas du vendredi des ferias de Sort en Chalosse, ainsi que notre rendez-vous main-

tenant incontournable, la course La Transversale des Fous en décembre. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la troisième édition est en pleine préparation et aura eu lieu le 22 décembre 2018 au départ exceptionnel de Garrey, pour cause de travaux à la salle polyvalente de Sort en Chalosse. La première édition avait attiré cent soixante-cinq coureurs, la deuxième trois cent cinquante, gageons que la troisième aura été aussi

réussie, avec toujours le même accueil et le même enthousiasme.

Nous remercions les sponsors, les bénévoles et les coureurs qui participent à cette belle aventure !

Nouveauté pour cette nouvelle saison 2018/2019, un calendrier réalisé par Les Fous Les Sortoises. Suivez nous !

Sportivement, Les Fous Les Sortoises



de Chasse Agréée

l'organisation mais le jeu en vaut la chandelle.

- Le 4 Aout : Ball-Trap pour les fêtes patronales
- Le 2 Septembre: Ball-trap au local avant l'ouverture de la chasse et distribution des cartes.
- Plusieurs repas, entre nous, ont jalonné cette saison, il est vrai que notre local se prête bien à ces moments de convivialité.

C'est après de longs mois de travaux, réalisés en grande partie par les membres de la société de chasse de Sort et Garrey et par des bénévoles, notamment pour l'aménagement intérieur, que la Maison de la chasse a été inaugurée le vendredi 6 juillet 2018.

Le président Michel Dupouy, au nom des chasseurs, a remercié les mairies ainsi que toutes les personnes qui se sont investies dans cette réalisation avec une mention particulière pour les bénévoles venus de tous les horizons. Et d'ajouter : "Cette Maison de la chasse était devenue nécessaire au niveau des normes sanitaires lors de la découpe et de l'éviscération du gibier après les battues. Mais cela sera



aussi un endroit où les chasseurs pourront se réunir avant les battues au chevreuil et au sanglier afin de recevoir les consignes

de sécurité. Enfin, ce local sera aussi un endroit de convivialité pour les réunions et les repas de chasse."



Colverts de Sort Pétanque

La saison des Colverts de Sort Pétanque a encore été dense avec l'organisation de plusieurs concours et challenges.

L'année 2018, le club a un effectif de 27 licenciés :

- 22 Seniors : 10 féminines et 12 masculins
- 5 Jeunes : 1 junior, 2 minimes, 2 benjamins

Nous avons déploré une nouvelle perte parmi nos licenciés, celle de Jean Bernard Darrigade, membre du bureau depuis la création du club 2008. De ce fait, nous organiserons au mois de juin un challenge officiel en sa mémoire.

Nous avons organisé trois concours en 2018. En plus de ces concours, nous avons accueilli deux tours du Championnat Départemental des Clubs le 7 octobre avec la présence de huit clubs soit soixante-quatre joueurs. Nous avons participé pour la troisième année à l'après midi "Défi sport scolaire" le jeudi 3 octobre à l'école de Sort en Chalosse animé par deux éducateurs et deux membres du Club des Colverts.

Suite au décès en 2017 de Dédée Pierre (trésorière), le club de Sort a organisé son premier challenge le 28 juillet sous le soleil avec en tripléte, la présence de deux cents joueurs. Le lendemain, un concours ouvert aux non licenciés, au côté d'un concours officiel, nous a ramené quatre-vingt-dix joueurs.

Résultats 2018

Les féminines engagées au Championnat

des Clubs se sont inclinées en phase de poule. Dans la catégorie Vétérans, les Sortois se sont distingués finalistes du championnat des clubs district en super consolante. Un grand merci à tous les membres du club pour leur implication à chaque manifestation.

Concours 2019

- Samedi 8 juin premier challenge Jean-Bernard Darrigade
- Dimanche 28 juillet deuxième challenge Dédée Pierre
- Samedi 12 octobre : concours

Les Co-présidents
des Colverts Pétanque,
Virginie Darrigade & Christian Pierre



Fédération Nationale des

Le 13 février 2018, nous avons tenu notre réunion générale du Comité à la salle du Moulin :

- Rapport moral d'activité
- Rapport financier
- Organisation des diverses cérémonies, 19 Mars, 8 Mai, 11 Novembre, ainsi que les cérémonies extérieures nous concernant et départementales.

Le Comité tient à remercier la Municipalité, la mairie ainsi que toutes les personnes qui assistent aux cérémonies au Monument aux morts.

Le 22 février a eu lieu à la salle du moulin de Sort en Chalosse, notre réunion de secteur, en présence de la correspondante de Sud-Ouest, de nos différents comités et leurs représentants (Saint-Paul-lès-Dax, Dax, Méès, Cagnotte, Heugas, Hinx, Yzosse) ce qui a permis de faire le point sur nos différentes activités. La séance fut levée à 18 heures. Nous avons offert le verre de l'amitié pour clôturer cette réunion.

Le 2 mars 2018, nous avons accompagné notre doyen, René Delplanque, à sa dernière demeure. Engagé volontaire dans les forces libres de la résistance en 1944, libéré en septembre 1945, témoin privilégié de la nuit du débarquement allié sur les côtes normandes. Le 27 juillet, nous quittait Jean Laulhé, résidant à Poyartin, notre camarade du Comité décédé subitement. Le 1er octobre, nous avons accompagné à sa dernière demeure Roger Bernadet, porte drapeau du Comité sortois, après une longue maladie. Le Comité FNACA présente ses sincères condoléances aux veuves et aux familles des défunts.

Les soixante ans de la FNACA

C'est donc en septembre 1958 que fut créé à Paris, la FNAA qui deviendra la FNACA. Des amicales de démobilisés s'étaient créées un peu partout en France. Mais il y avait besoin d'une grande association nationale qui les rassemble et une telle association ne pouvait être que spécifique d'anciens combattants d'Algérie, tant étaient particulières les caractéristiques de la guerre que nous avons vécue. Ce qui nous réunissait c'était le sentiment que nous avions vécu une guerre – d'autant plus terrible – que les politiques au pouvoir refusaient de reconnaître cette réalité. Nous étions persuadés que la seule voix entre les Algériens et les Français étaient la négociation pour la paix. Nous avons reçus, dès le départ, de nombreux soutiens. Par exemple, celui de Jean-Jacques Servan-Schreiber qui venait de publier "Lieutenant en Algérie", ou du général Bollardiére qui avait refusé, en tant que chrétien, les méthodes, qu'on appelait pudiquement "la pacification". Je suis fier que nous ayons exprimé, sur les fonds baptismaux de la FNACA, un message de paix et d'humanisme face aux tentatives d'utiliser les jeunes soldats pour des objec-

Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

tifs meurtriers que l'OAS révélera ensuite. Certes, une organisation comme la FNACA doit tenir compte des traumatismes vécus par les jeunes du contingent, de la diversité des approches des questions posées par un examen lucide du passé. Mais nul ne peut se soustraire à cet examen. Les anciens soldats du contingent ont connu le "temps du mépris" ils sont souvent enfermés dans le silence aujourd'hui. La France doit regarder son passé en face. Le XXe siècle a été celui des mouvements d'émancipation et de libération – marqué sans doute par des tragédies – mais il est essentiel de bien voir le sens de l'Histoire si nous voulons préparer l'avenir.

Des centaines de milliers d'entre nous ont connu Marseille, son vieux port et sa bonne mère, à l'occasion du départ pour l'Algérie, histoire de fêter nos vingt ans à bord d'un moutonnier, aménagé en "luxueux" bateau de croisière. Souvenir d'une première nuit méridionale avec apprentissage des punaises de lit, au "DIM" du camp Ste Marthe qui reste une inoubliable référence commune. Souvenir de l'angoisse à la perspective de cette aventure inconnue que, seule, la présence des copains contribuait à atténuer ... inquiets, oui, mais sans trop le montrer ! Aucun d'entre nous n'avait la moindre idée de ce qui nous attendait de l'autre côté de cette immense mer bleue. Beaucoup,



hélas, ne devaient jamais revoir la terre de France. La coupole de Notre-Dame de Lagarde, le quai de La Joliette ou le château d'If resteront leurs dernières images du pays natal. Soixante ans plus tard, avec quelques kilos en plus et des cheveux en moins, les anciens "bidasses" retourneront à Marseille

pour le congrès national de leur association spécifique, association à laquelle ils n'auraient jamais envisagés d'appartenir un jour, en embarquant ici, paquetage sur l'épaule... On nous assure que les conditions d'hébergement ont été améliorées par rapport à celles que nous avons connues jadis.

11 novembre 1918/11 novembre 2018

À Sort en Chalosse, comme ailleurs, cette cérémonie commémorative a revêtu une solennité exceptionnelle. Tout d'abord une exposition a été organisée pour la circonstance sous le porche de la mairie par la commission "patrimoine" de la municipalité. De nombreuses images d'époque, des témoignages écrits, des récits et les fiches individuelles des 52 soldats locaux décédés illustraient cette rétrospective émouvante et didactique. La FNACA pour sa part a érigé sous le porche de l'église une autre exposition présentant des documents, lettres et photos des valeureux combattants de la première guerre mondiale. Un grand merci aux familles qui ont prêté ces pièces permettant à tous de mieux appréhender la réalité de cette époque.

Une assistance nombreuse

À 11 h, un hommage religieux avec un temps de prière en mémoire de ces défunts tombés au champ d'honneur s'est déroulé dans notre église. De nombreux sortois se sont joints aux anciens combattants pour ce moment riche en émotion. À 11 h 30, la cérémonie du centenaire s'est tenue en présence de

la municipalité, des enfants des écoles et d'une nombreuse assistance autour du monument aux morts. Après l'intervention du Maire et du Président de la FNACA les enfants ont entonné la Marseillaise avant que ne soit déposée la traditionnelle gerbe en mémoire de ces chers disparus.

Ces manifestations se sont achevées par le vin d'honneur offert à tous par la municipalité. Le comité local des anciens combattants remercie chaleureusement les élus et toutes les personnes qui se sont déplacées en cette remarquable journée du souvenir.





Relais paroissial

Parler de la vie du relais paroissial semblera suranné voire inutile pour certains ; merci à la municipalité de nous offrir la possibilité de le faire.

C'est vrai que les cérémonies à l'église sont peu nombreuses et ne mobilisent plus les foules comme jadis, à l'exception des obsèques ce qui traduit la survivance d'une certaine vie sociale dans nos campagnes à la différence des villes. De plus, dans de nombreux villages de France les commerces, les services publics, voire les écoles, disparaissent. Seules subsistent les mairies et les églises, mais dans de nombreux cas elles sont souvent en bien mauvais état faute de deniers publics pour les entretenir. A Sort, nous ne pouvons que nous réjouir que le premier chantier majeur de la nouvelle municipalité consista à restaurer totalement la nôtre.

Avec 16 villages à desservir notre curé, le Père Michel Pantaignan, ne peut avoir le don d'ubiquité et n'a pas encore adopté la pratique de l'hologramme comme certains hommes politiques. De ce fait, il est aujourd'hui impératif que des laïcs s'engagent au sein de l'équipe paroissiale pour aider le prêtre. C'est la raison pour laquelle, dans le courant de l'année écoulée, des volontaires se sont rassemblés pour essayer de se répartir les tâches afin de continuer à offrir aux fidèles, habituels ou occasionnels, le visage d'une communauté de proximité, accueillante et prévenante. Ici, comme ailleurs, le bénévolat s'essouffle aussi. Tous ceux, les jeunes en particulier, qui voudront prêter main forte au groupe en place, de temps en temps, seront les bienvenus.

Un 11 novembre particulier

Deux faits marquants ont ponctué la vie paroissiale. Tout d'abord, la messe qui se déroule lors des fêtes patronales, partie intégrante du programme officiel. C'est toujours un moment de recueillement mais aussi une page festive de qualité surtout en 2018 avec la présence de l'harmonie de Herm qui a séduit par la haute tenue de sa prestation les oreilles les plus exigeantes. Dommage que les Sortois ne se soient pas déplacés en plus grand nombre pour être les témoins de ce rendez-vous traditionnel.

La commémoration de l'armistice du 11 novembre a revêtu cette année une solennité particulière autour du monument aux morts mais aussi à l'intérieur de notre église où le relais en lien avec les anciens combattants avait organisé à l'improviste un temps de recueillement et de prières pour les nombreux défunts de la guerre. Riche en émotion, il a attiré spontanément de nombreux villageois sensibles à cette démarche.

Enfin, notez que le journal bimestriel de la paroisse "Clarté" est à votre disposition sur



la table de presse de l'église.

La vie d'un village est riche des aptitudes et des initiatives de ses habitants dans leur diversité. Le relais paroissial, dans le respect

des opinions de chacun, se veut être aussi un maillon de cette chaîne qui unit les habitants et contribue à développer le lien social et le mieux vivre ensemble.

Services



Mairie

Téléphone :	05 58 89 51 02
Courriel :	mairie@sort-en-chalosse.fr
Site Internet :	www.sort-en-chalosse.fr
Heures d'ouverture :	
Lundi :	9 h – 12 h
Mardi :	9 h – 12 h et 14 h - 19 h
Mercredi :	9 h - 12 h (fermé quand samedi ouvert)
Vendredi :	14 h – 17 h
Samedi :	9 h – 12 h (ouvert 3e de chaque mois)

Location salle du Moulin

Tarifs 2018	1/2 Journée	Journée	Week-end
Sortois	70	110	160
Caution	200	200	200

Location tables et chaises

Salle polyvalente

Chaises en résine : 0,50 €/chaise

1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €

Tables avec chaises en résine :

1,50 €/table et 0,50 €/chaise

Couverts : compris dans la location de la salle

À domicile

1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €

Couverts : 0,20 €/couvert

Écoles

Sort en Chalosse 05 58 89 56 20

Garrey 05 58 89 70 01

Cantine & garderie (Signalement absences) 05 58 89 59 48

Horaires de l'accueil périscolaire

Lundi, mardi et jeudi :

Matin de 7 h 30 à 8 h 40 - Soir de 16 h 50 à 19 h

Mercredi :

Matin de 7 h 30 à 8 h 40 - Midi de 11 h 50 à 12 h 30

Vendredi : Matin de 7 h 30 à 8 h 40 - Soir de 15 h 50 à 19 h

Location gîte communal

Période	Tarifs semaine 2018
Saison bleue Du 06/01/2018 au 07/04/2018 05/05/2018 au 09/06/2018 - 22/09/2018 au 22/12/2018	226 €
Saison verte 07/04/2018 au 05/05/2018 – 22/12/2018 au 06/01/2019	259 €
Saison jaune 09/06/2018 au 07/07/2018 – 25/08/2018 au 22/09/2018	325 €
Saison orange 07/07/2018 au 14/07/2018 – 18/08/2018 au 25/08/2018	396 €
Saison rouge 14/07/2018 au 28/07/2018	420 €
Période violette 28/07/2018 au 18/08/2018	450 €
Prix cure (3 semaines)	880 € juillet-août et 660 € hors juillet-août
Long séjour (sauf juillet / août)	550 € / mois
Ménage (en option)	40 €

Le tarif court séjour se calcule selon la règle suivante :

2 nuits = 50% du prix semaine - 3 nuits = 65% du prix semaine

4 nuits = 80% du prix semaine - 5 nuits = 90% du prix semaine - 6 nuits = prix semaine

Caution : 150 €

Taxe de séjour : 0,40 € par nuit et par personne de plus de 13 ans - Animaux domestiques admis



Location salle polyvalente

Tarifs 2018	1/2 Journée	Journée	Week-end
Extérieurs	110	240	310
Sortois	70	110	160
Caution	200		

Location Grange du Luy Garrey

160 € pour le week-end + 20 € pour le chauffage si besoin.

La caution s'élève à 160 €.

Déchetterie et collecte

Située à Poyartin, sur la route Hinx / Montfort.

Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts, déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.

Ouverture : lundi, mercredi, vendredi & samedi

de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Ordures ménagères (Containers publics) :

Collecte le jeudi

Transport scolaire d'école à école

Lundi, mardi, jeudi :

Départ de Sort : 8 h 25 - Retour à Sort : 16 h 50

Mercredi :

Départ de Sort : 8 h 25 - Retour à Sort : 12 h

Vendredi :

Départ de Sort : 8 h 25 - Retour à Sort : 15 h 50

Le gîte est équipé pour 4 personnes avec un lit pour 2 personnes et 2 lits de 1 personne.

Réservation

(par courrier ou par téléphone)

Réservation Accueil Landes

Chambre d'agriculture

Cité Galliane

40005 Mont de Marsan

Tél. : 05 58 85 44 44

Fax : 05 58 85 44 45

Mail :

gites-de-france@landes.chambagri.fr

Site :

www.gites-de-france-landes.com



Une commémoration particulière pour ce 11 novembre 2018

Ce 11 novembre 2018 était un moment de commémoration nationale particulièrement suivi et respecté. Pour célébrer son centenaire, la municipalité de Sort en Chalosse avait décidé d'innover en proposant à toutes et tous une exposition liée à la Grande Guerre et aux Sortois.

En cette année de commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918, la commission patrimoine a décidé d'honorer nos soldats morts pour la France par une exposition inaugurée le 11 Novembre.

Après de longues recherches aux archives nationale, départementale et communale, nous avons pu établir une fiche pour chaque "poilu". Elle retrace son parcours militaire, son état civil, ses caractéristiques physiques, ses citations et les circonstances de son décès. Toutes ces informations sont désormais en ligne sur le site Internet communal. Nos recherches ont porté sur tous les participants à la grande guerre : essentiellement sur les cinquante-deux soldats dont les noms figurent sur notre monument, mais aussi douze autres soldats nés à Sort figurant sur des monuments d'autres communes. Plus de deux-cents Sortois ont été mobilisés : tous sont

connus grâce à une liste figurant dans nos archives.

Nous souhaiterions aller plus loin pour préserver le souvenir de ces soldats, partis loin de chez eux défendre notre nation, et rédiger un ouvrage regroupant des photos, correspondances et autres documents les concernant. Nous voudrions aussi rendre hommage à tous ceux qui ont pu revenir au sein de leur famille, après avoir survécu à cette "Grande Guerre".

Mais, pour cela, nous avons besoin de vous : si, dans vos archives, vous retrouvez de tels témoignages de votre passé familial, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de la mairie. Vos précieux documents seront scannés ou photographiés chez vous ou en mairie, et vous seront restitués dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions par avance de

l'intérêt que vous porterez à la préservation de la mémoire sortoise, ainsi que de l'aide que vous pourrez nous apporter.

